



CALIXTONE

Enduits décoratifs naturels - Bétons cirés

FICHE TECHNIQUE

(Mise à jour : 09/2022)

ISOFOND

Régulateur de porosité, consolidateur de fonds et anti-spectres

PRESENTATION DU PRODUIT

Isofond est une émulsion aqueuse insaponifiable, prête à l'emploi, excellente résistance à l'abrasion, particulièrement indiquée comme fixateur anti-poussière. Sert à renforcer la résistance des supports dégradés et d'anti-spectres sur les supports hétérogènes.

DOMAINE ET SYSTEME D'APPLICATION

Isofond est particulièrement adapté pour la consolidation des vieux enduits à rénover ou comme fixateur de fonds pour pavements industriels à base de ciment. Primaire et régulateur de porosité pour les chapes anhydrites en intérieur (se conformer aux données techniques des fabricants de chapes anhydrites). Il permet également d'empêcher la formation de « spectres » sur des supports hétérogènes absorbants avant d'appliquer un enduit de finition.

Concernant les protocoles d'application des « PAROSTONE » et « BETONSTONE », sur un support en carrelage ou hétérogène, **Isofond** doit être appliqué sur notre primaire d'accroche POLYSOLFIX (voir fiche technique).

COMPOSITION

ISOFOND est formulé à base de copolymères acryliques spécifiques en dispersion aqueuse. Additifs : tensioactifs et anti-moisissures.

MISE EN ŒUVRE

Bien agiter la solution **Isofond** avant utilisation. Les supports doivent être propres, secs et exempts de laitance en surface, sans remontées d'humidité par capillarité.

Appliquer le produit en une ou plusieurs couches selon l'absorption du support à consolider.
Appliquer à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau.
Appliquer uniformément sur toute la surface.

Nettoyage des outils : Eau.

CONSOMMATION : 150 ml à 200 ml au m².

Isofond est commercialisé en fût de 1lt et 5lt.

CONSERVATION : 1 an dans son emballage d'origine, stocké entre +5°C et +40°C.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas appliquer sur des surfaces mouillées ou à des températures atmosphériques inférieures à 8°C. Le délai de séchage est de 24 heures avant recouvrement.

GARANTIE

Responsabilité civile du fabricant. Responsabilité qualité du produit contre vices et défauts de production couverte par une police d'assurance valable 10 ans : N. 4080651A (Compagnia Navale Assicurazioni S.p.A GRUPPO GENERALI)

NOTES